

LA DERNIÈRE SEMAINE (5)

Marc 11 à 13

INTRO CULTE



« Le péché est un défi lancé à Dieu, le désir arrogant d'être l'égal de Dieu... la prétention humaine à l'indépendance vis-à-vis de Dieu... la naissance de la raison, de la morale et de la culture autonomes. »

Emile Brunner

Après une controverse concernant l'impôt portée par les Hérodiens et les Pharisiens, Jésus va à présent devoir faire face à une attaque concernant la résurrection venant du parti des Sadducéens. Mais d'abord, un mot sur ces derniers. Ces précisions sont nécessaires pour bien comprendre pourquoi, à l'instar des Pharisiens qui ne voulaient pas payer l'impôt parce qu'ils étaient nationalistes, les Sadducéens choisissent d'interpeler Jésus sur la résurrection. Les Sadducéens, comparativement peu nombreux, étaient instruits et pour la plupart d'entre eux, riches, influents et détenteurs de fonctions publiques. Au temps de Jésus, ils occupent les places en vue et la souveraine sacrificature. Il faut d'ailleurs savoir qu'à l'époque, ce sont les procureurs romains de Judée qui installent et révoquent les grands prêtres. A en juger par l'orthographe, le mot dérive du nom propre Tsadoq, souvent écrit **Σαδδουκαῖος** (*sadoukayos*) en grec. D'après les rabbins, le parti provenait d'un nommé Tsadoq qui vivait vers 300 av. J.-C. et en serait le fondateur. Mais comme il est évident que les membres de la plus haute aristocratie sacerdotale constituaient ce parti, on pense généralement que son origine remonte à un autre Tsadoq dont on parle dans le second livre de Samuel¹. Celui-ci assumait le rôle de grand prêtre sous le règne de David. La souveraine sacrificature resta l'apanage de sa famille sans discontinuer jusqu'à l'époque troublée des Maccabées. Ses descendants et ses partisans s'appelèrent Sadocites, autrement dit Sadducéens. Contrairement aux Pharisiens qui accordaient une grande importance à la tradition des anciens, les Sadducéens ne se fondaient que sur les doctrines explicites figurant dans la Torah, les cinq livres attribués à Moïse. Ils ne reconnaissaient donc pas les écrits prophétiques. Pour eux, seule la Loi écrite était déterminante, mais, en même temps, ils prétendaient avoir le droit de l'interpréter à leur guise. Ils demeuraient néanmoins attachés à la lettre de l'Écriture et il en résultait une grande sévérité dans l'exercice de la justice. Contrairement aux Pharisiens, les Sadducéens niaient :

¹ 2 Samuel 8 : 17

- *La résurrection et la rétribution dans l'au-delà, déclarant que l'âme meurt en même temps que le corps*². Ce qui explique sans doute la raison pour laquelle ils agissaient comme si tout se jouait uniquement ici et maintenant.
- *L'existence des anges et des démons*³.
- *La prédestination, à laquelle ils opposaient le libre arbitre.*

Ils enseignaient que nous récoltons les conséquences directes de nos actes bons ou mauvais, et qu'en dehors de ça, Dieu ne s'occupait pas de notre conduite. Leur négation de l'immortalité et de la résurrection s'appuyait, disaient-ils, sur le fait que la Loi mosaïque ne contient pas de texte explicite relatif à ces doctrines. Les Sadducéens ne tenaient donc aucun compte de la croyance des patriarches en l'au-delà et dans le séjour des morts. Patriarches, je le rappelle, dont la vie nous est rapportée dans le livre de la Genèse. La foi des patriarches contenait pourtant en germe les révélations bibliques concernant la résurrection du corps et du jugement futur. La foi de ceux-ci en la survie de l'âme est incontestable. En niant l'existence des anges et des démons, les Sadducéens s'opposaient aux théories compliquées du judaïsme de leur époque; mais, passant à l'autre extrême, ils négligeaient à leur tour l'enseignement de la Loi qu'ils prétendaient défendre⁴! Donc, lorsqu'ils prétendaient - comme Flavius Josèphe l'affirme - « que Dieu se désintéresse de notre conduite », ils étaient en contradiction flagrante avec la Loi de Moïse qu'ils disaient vouloir suivre⁵. Ils commencèrent sans doute par nier ce qui n'est pas expressément révélé dans la lettre de l'Écriture puis, de plus en plus influencés par la culture grecque, ils finirent par adopter la philosophie d'Aristote en écartant toute doctrine qu'ils ne pouvaient démontrer rationnellement. Il faut en effet savoir que la maison sacerdotale de Tsadoq était à la tête du judaïsme au IV^e et au III^e siècle av. J.-C., sous les dominations perse et grecque. Cette aristocratie sacerdotale apprit donc petit à petit à faire prévaloir la politique au détriment de la religion. A l'époque de Néhémie et d'Esdras, le fléchissement religieux des Sadducéens est déjà acté (5^{ème} siècle avant JC), au travers de la famille du souverain sacrificateur en place qui inclinait déjà vers le monde païen. Rappelons-nous par exemple d'Eliachib, cet homme qui, en qualité de souverain sacrificateur, pouvait octroyer des chambres du temple à qui lui plaisait⁶. Il était allié par mariage à Tobiya l'Ammonite - alors que les Ammonites étaient un peuple ennemi d'Israël - et son petit-fils était gendre de Sanballat⁷, l'homme qui s'est le plus opposé à la reconstruction du temple et de la muraille de Jérusalem. N'observant pas l'ordre de séparer les Juifs des Gentils, il donna une chambre du temple à Tobiya⁸. À l'époque d'Antiochus Épiphane (175-163 av. J.-C.) et de sa tentative d'hellénisation de la Judée, de nombreux sacrificateurs éprouvèrent un grand intérêt pour l'hellénisme⁹. Les souverains sacrificateurs Jason, Ménélas ou encore Alcime, montrèrent un intérêt non dissimulé pour la culture grecque. Sous les Maccabées, le peuple se déclara résolument pour la religion d'Israël et contre les mœurs païennes. Quand les Maccabées parvinrent à la souveraine sacrificature, les partisans de la maison de Tsadoq s'adonnèrent à la politique et négligèrent de plus en plus les coutumes et les traditions des anciens, afin de cultiver l'hellénisme. Jean Hyrcan, Aristobule, Alexandre Jannée, tous rois de Judée (135-78 av. J.-C.), favorisèrent les Sadducéens. Ce qui explique que sous la domination des Romains et des Hérode, la politique dépendait en grande partie des Sadducéens,

² *Matthieu 22 : 23-33; Actes 23 : 8*

³ *Actes 23 : 8*

⁴ *Exode 3 : 6; 14 : 19*

⁵ *Genèse 3 : 17; 4 : 7; 6 : 5-7*

⁶ *Esdras 10 : 6*

⁷ *Néhémie 13 : 4, 28*

⁸ *Néhémie 13 : 5-7*

⁹ *2 Macchabée 4 : 14-16*

les souverains sacrificateurs de cette période étant eux-mêmes de leur nombre¹⁰. Maintenant que les présentations sont faites, passons aux choses sérieuses.

« Les sadducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, vinrent auprès de Jésus et lui posèrent cette question : « Maître, voici ce que Moïse nous a prescrit : Si un homme meurt et laisse une femme sans avoir d'enfants, son frère épousera la veuve et donnera une descendance à son frère. Or, il y avait sept frères. Le premier s'est marié et est mort sans laisser de descendance. Le deuxième a pris la veuve pour femme et est mort sans laisser de descendance. Il en est allé de même pour le troisième, et aucun des sept n'a laissé de descendance. Après eux tous, la femme est morte aussi. A la résurrection, duquel d'entre eux sera-t-elle la femme? En effet, les sept l'ont eue pour épouse ». Jésus leur répondit : « N'êtes-vous pas dans l'erreur parce que vous ne connaissez ni les Ecritures ni la puissance de Dieu? En effet, à la résurrection, les hommes et les femmes ne se marieront pas, mais ils seront comme les anges dans le ciel. En ce qui concerne la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse ce que Dieu lui a dit, dans l'épisode du buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob? Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Vous êtes complètement dans l'erreur ».

Mc 12 : 18-27

Il faut dire pour commencer que ces querelles théologiques entre factions rivales comme les Sadducéens et les Pharisiens, concernant par exemple la résurrection étaient chose courante. Cela dit, il est difficile de ne pas percevoir l'ironie voire le mépris exprimés ici par les Sadducéens. Rappelons-nous en effet que les Sadducéens étaient les libéraux et les rationalistes de l'époque. L'idée d'une résurrection corporelle les faisait franchement sourire. Ils s'approchèrent donc du Seigneur avec une histoire absurde, destinée à tourner l'idée de la résurrection en ridicule; une histoire, mettant en scène la loi du lévirat, une prescription très sérieuse de la loi de Moïse¹¹, mais remontant déjà aux patriarches¹². Cette loi prévoyait qu'en cas de mort d'un mari sans enfant, le frère de celui-ci devait épouser sa veuve afin de lui donner une descendance. L'objectif principal de cette loi étant de protéger le nom et l'héritage du mari défunt. En effet, le premier né de cette union devait porter le nom du premier mari défunt afin que ce nom, et je cite le texte du Deutéronome : *« afin que ce nom ne soit pas effacé d'Israël »*¹³. Au travers de la petite histoire sur laquelle ils demandent à Jésus de statuer, on remarque, non seulement le mépris des Sadducéens envers toute idée de résurrection, mais aussi une certaine condescendance envers la loi de Moïse elle-même. Ils se moquent de la loi en la prenant pour prétexte et en s'en servant comme d'un jeu pour piéger Jésus. Eux qui se vantaient de respecter scrupuleusement la lettre de la loi! La question piège est ici : *« Duquel d'entre eux sera-t-elle la femme à la résurrection? »* De quel homme cette femme sera-t-elle l'épouse à la résurrection, puisqu'elle a en eu sept? Cette question est incongrue pour deux raisons. Imaginons que, comme le suggèrent les Sadducéens, les hommes et les femmes ressuscités continuent leur vie maritale. La femme de notre histoire serait bien entendu l'épouse de son premier mari! Les autres maris ayant épousé la veuve étant eux aussi déjà mariés - puisque le mariage était la règle absolue en Israël - ils auraient donc récupéré leur femme à la résurrection. La deuxième raison est plus grave puisque de l'avis de Jésus, nier, tourner en dérision de la sorte la résurrection, c'est méconnaître profondément la Parole

¹⁰ Actes 5 : 17

¹¹ Deutéronome 25 : 5-6

¹² Genèse 38 : 8

¹³ Deutéronome 25 : 5-10

de Dieu et la puissance de Dieu. La Parole, parce qu'elle annonce la résurrection des corps, et la puissance parce que c'est bien par un acte de la toute-puissance de Dieu que la résurrection aura bel et bien lieu. Le diagnostic posé par Jésus à l'encontre des Sadducéens est donc qu'ils ne connaissent ni l'un ni l'autre, ni la Parole ni la puissance de Dieu; ils ne connaissent pas Dieu en fait! L'explication donnée par Jésus concernant la cessation des liens maritaux dans le royaume cause encore aujourd'hui du trouble à beaucoup de chrétiens. Reprenons le verset :

« En effet, à la résurrection, les hommes et les femmes ne se marieront pas, mais ils seront comme les anges dans le ciel ».

Mc 12 : 25

Précisons les choses. Tout d'abord, Jésus ne dit pas que nous serons des anges, il dit que nous serons comme des anges. La nuance est d'importance car affirmer que nous serons des anges, c'est dire que la Création de l'homme, l'histoire humaine, toute l'histoire de la rédemption de l'homme, n'avait pour but que de faire de nous une nouvelle espèce d'ange! Mes amis, les anges n'ont pas été créés à l'image de Dieu, seul l'homme l'a été. Nous serons supérieurs aux anges lorsque le royaume sera venu. La preuve, c'est que nous les jugerons! C'est ce que Paul dit aux Corinthiens¹⁴. Et pour les juger, il faudra que nous n'en soyons pas nous-mêmes! Quel est donc le sens de cette parole de Jésus? Premièrement, le fait que Jésus conserve les vocables hommes et femmes manifeste que nous serons encore des hommes et des femmes, nous ne perdrons pas notre identification sexuelle dans le royaume de Dieu. Nous aurons des corps glorifiés, nous connaissons Dieu parfaitement comme il nous connaît¹⁵, nous nous reconnaitrons comme les apôtres ont reconnu Jésus, mais nous serons comme des anges! C'est-à-dire que nous ne nous marierons plus et nous n'aurons plus de relations sexuelles. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la remarque de Jésus. Pourquoi plus de mariage me direz-vous? C'est évident : en tant qu'Eglise, nous sommes déjà mariés à Christ. Il n'y aura plus pour nous d'autre amour possible que Christ! Nous serons totalement engagés envers Christ qui sera notre seule et unique réalité¹⁶. Il faut encore ajouter que Luc, dans son évangile, en relatant la même scène, rapporte cette parole de Jésus :

« Jésus leur répondit : « Les hommes et les femmes de ce monde se marient, mais celles et ceux qui seront jugés dignes de prendre part au monde à venir et à la résurrection ne se marieront pas. Ils ne pourront pas non plus mourir, car ils seront semblables aux anges, et ils seront enfants de Dieu en tant qu'enfants de la résurrection ».

Lc 20 : 34-36

Jésus est on ne peut plus clair : dans le royaume, la mort n'existant plus, la loi du lévirat s'avérera donc caduque! « Plus de mort et plus de mariage » signifie donc, plus d'obligations à assumer en rapport avec ces deux réalités sociales. De plus, c'est la perspective de la mort qui pousse l'homme à se dépêcher, à se marier, à s'assurer son droit de propriété. C'est elle qui l'empêche d'être libre pour le prochain et pour Dieu. C'est elle qui le force à ne penser qu'à lui-même. Les ressuscités ne peuvent plus mourir, voilà pourquoi ils ne prendront ni femme, ni mari. C'est pourquoi la question des Sadducéens ne se posera plus et sera donc sans fondement lors de la résurrection. La disparition de la mort supprime la nécessité de la reproduction qui est motivée, du moins à

¹⁴ 1 Corinthiens 6 : 3

¹⁵ 1 Corinthiens 13 : 12

¹⁶ 1 Corinthiens 7 : 33-34

l'époque, par la nécessité de perpétuer son nom au travers de sa progéniture, et donc au-delà de la mort. Si la reproduction n'est plus nécessaire, alors la distinction des sexes non plus, comme toutes les institutions de la vie présente.

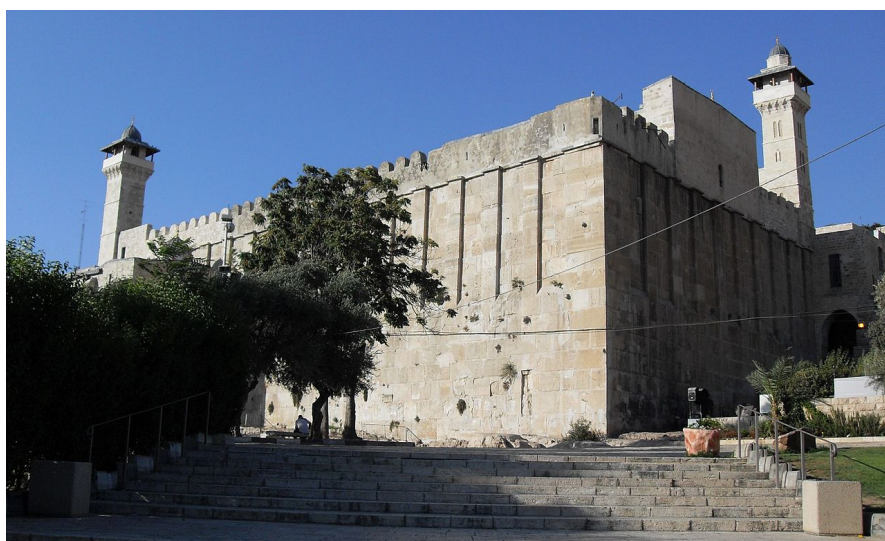
Prenant la place de l'éphémère de la vie actuelle toujours dominée par l'échéance qui la limite, viendra le temps illimité de la vie en Dieu

Pour prouver aux Sadducéens qu'ils ont tort de se moquer de la résurrection, et comme ils ne tenaient compte que des livres de Moïse, supérieurs pour eux aux autres écrits de l'Ancien Testament, Jésus les ramena à l'épisode du buisson ardent que l'on trouve dans le livre de l'Exode¹⁷. Pédagogie de Dieu : partir de là où en sont les personnes. Dans l'épisode du buisson, Dieu s'est révélé comme le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Jésus va se servir de cette affirmation pour enseigner que Dieu est bien le Dieu des vivants, et non des morts. Suivons le raisonnement de notre Seigneur. Abraham, Isaac et Jacob n'étaient-ils pas morts lorsque

Dieu se révéla à Moïse dans l'épisode du buisson? Bien entendu, ils étaient bel et bien morts et leurs corps reposaient dans la caverne de Makpéla, près d'Hébron un champ sur lequel se trouvait cette grotte. Ce champ se situait en face des chênes de Mamré, lieu où Abraham avait eu l'apparition de la Trinité¹⁸. Dans cette grotte furent enterrés, Sarah, Abraham, Isaac, Jacob,



Rebecca, Léa et peut-être d'autres encore¹⁹. On peut d'ailleurs encore visiter l'endroit aujourd'hui. De nos jours, le bâtiment comporte une synagogue et une mosquée. On peut même visiter un autre édifice collé au bâtiment principal qui abriterait le cénotaphe, c'est-à-dire le tombeau vide, de Joseph! Sachant tout cela, et les Juifs de l'époque étaient déjà au courant puisqu'Hérode le grand avait fait construire un monument sur les grottes en question, en quoi Dieu était-Il alors le Dieu des vivants?



L'argumentation de Jésus comporte trois points :

¹⁷ Exode 3 : 6

¹⁸ Genèse 18 : 1-15

¹⁹ Genèse 35 : 29; 47 : 28-31; 49 : 29-33; 50 : 12-13

- Dieu avait fait aux patriarches des promesses concernant la terre promise et le Messie, ces promesses ne se sont pas accomplies de leur vivant.
- Au moment où Dieu s'adressait à Moïse du sein du buisson ardent, les corps des patriarches se trouvaient dans le tombeau. Pourtant, Dieu se présente à Moïse comme le Dieu des vivants. Ce qui signifie qu'au moment où Dieu prononce ces paroles en présence de Moïse, les patriarches sont bel et bien vivants auprès de Dieu!
- Dernier point, Dieu devait tenir ses promesses envers Abraham, Isaac et Jacob, ce qui implique la nécessité absolue de la résurrection, car celle-ci est étroitement liée à ce que nous savons de la nature de Dieu, à savoir qu'il est la vie et qu'il tient toujours ses promesses!

Pour tenir celles-ci envers les patriarches, Dieu devra donc les ressusciter. C'est pourquoi Jésus prit congé des Sadducéens en leur laissant ces paroles à méditer : « Vous êtes grandement dans l'erreur ». Vous n'êtes pas un petit peu dans l'erreur, vous êtes perdus! Vous êtes **πλανά** (thé) dans le grec, égarés, en errance, en dehors du droit chemin (vient de **πλανάω** (plana-ho). Le dialogue suivant que Jésus va avoir avec un enseignant pharisien (« tu as bien répondu ») va permettre à Marc d'opérer une transition entre la déshérence des Sadducéens et la dernière porte ouverte que Jésus tentera juste après en se servant du psaume 110. Entre les deux donc, nous avons cet enseignant qui interroge Jésus sur le plus grand des commandements et qui, de l'aveu même du Seigneur, n'est pas loin du royaume de Dieu.

« Un des spécialistes de la loi, qui les avait entendus discuter, vit que Jésus avait bien répondu aux Sadducéens. Il s'approcha et lui demanda : « Quel est le premier de tous les commandements ? » Jésus répondit : « Voici le premier : Ecoute, Israël, le Seigneur, notre Dieu, est l'unique Seigneur et tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force. Voici le deuxième : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là ». Le spécialiste de la loi lui dit : « Bien, maître. Tu as dit avec vérité que Dieu est unique, qu'il n'y en a pas d'autre que lui et que l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, [de toute son âme] et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices ». Voyant qu'il avait répondu avec intelligence, Jésus lui dit : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu ». Personne n'osa plus lui poser de questions ».

Mc 12 : 28-34

Pour une fois, il n'y a ici aucun piège dans la question posée par cet enseignant de la Torah, Marc le spécifie d'emblée : « Un des spécialistes de la loi, qui les avait entendus discuter, vit que Jésus avait bien répondu aux Sadducéens. Il s'approcha ». Ce fait sera confirmé par les paroles de Jésus à la fin de l'entretien : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu ». Bien-sûr, on peut supposer que l'homme en question est Pharisien - puisque la majorité des enseignants de la loi, nous l'avons déjà dit, appartenaient à ce parti - et dès lors, en désaccord total avec les Sadducéens concernant la résurrection. Il n'empêche, la façon dont Marc nous raconte l'évènement appuie le sentiment que cet homme est de bonne foi lorsqu'il pose sa question à Jésus. Il a vraiment envie de connaître la réponse de ce rabbi de Nazareth. Prendre conscience

de la sincérité de cet homme, comme je l'ai dit plus haut, permet de comprendre la trame narrative de Marc dans ce passage : on passe de l'ironie et du mépris des Sadducéens à cet homme ouvert et avide de comprendre. Cet homme constitue une bouffée d'air pur au sein de cette atmosphère lourde et pesante de suspicion, de haine et de complot. Cet épisode ouvrira aussi une porte pour une dernière tentative d'annonce de l'Évangile. En d'autres termes, au-delà des apparences, tout n'est peut-être pas perdu pour tout le monde ! Et ce spécialiste de la loi de Moïse semble en être la preuve. La question de cet homme va porter sur le premier des commandements. Les rabbins de l'époque pouvaient dissenter et polémiquer des heures sur le sujet. La question était courante et n'a donc rien d'exceptionnel, si ce n'est, et nous l'avons dit, que l'homme qui la pose ne le fait pas pour piéger Jésus ou pour engager une polémique, mais bien pour avoir une réponse. Ça par compte, c'est une nouveauté ! Cette question est la plus importante car elle est par essence existentielle. Hors cadre juif, on pourrait la traduire par : « **Quel est le sens de la vie, qu'est-ce qui compte vraiment ?** ». Jésus commença par lui citer une affirmation du « Shema Israël », la profession de foi juive tirée de Deutéronome 6 : 4 :

*« Shema Yisraël Adonai éloénou Adonai erad »
« Ecoute, Israël, le Seigneur, notre Dieu, est l'unique Seigneur ».*

Puis, Il résume le devoir de l'homme envers Dieu : l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa pensée et de toute sa force.

***Ce qui revient à dire que Dieu doit occuper la place suprême dans la vie de l'homme.
Aucun amour, quel qu'il soit, n'a le droit de concurrencer l'amour pour Dieu.***

La référence à l'amour pour le prochain vient quant à lui de Lévitique 19 : 18 : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ».



Ainsi, une vie accomplie est celle qui se préoccupe d'abord de Dieu, ensuite des autres. Les choses matérielles n'entrent pas en ligne de compte. Ce qui importe, c'est Dieu et nos semblables. Dire qu'il fallait aimer Dieu, ça, tous les Juifs l'auraient dit; en revanche, ce que notre scribe ajoute sur

l'amour pour Dieu et pour le prochain, révèle les excellentes dispositions de son cœur. Le scribe approuve entièrement la réponse de Jésus! Vous vous rendez compte? Ce type reconnaît la véracité de l'enseignement de Jésus sur un point fondamental de la loi de Moïse. Pour prouver qu'il a bien tiré la leçon de l'enseignement de Jésus, ce qui était le rôle du disciple confronté à l'enseignement de son maître, il va exprimer en une formule lapidaire qu'aimer Dieu et son prochain avait beaucoup plus de valeur que tous les rites réunis.

« Tu as dit avec vérité que Dieu est unique, qu'il n'y en a pas d'autre que lui et que l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, [de toute son âme] et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices ».

Mc 12 : 32b-33

Il savait donc pertinemment que tout le monde peut participer aux cérémonies religieuses et adopter une piété de façade sans avoir une sainteté intérieure personnelle et un amour réel pour Dieu et pour les autres. En disant cela, il reconnaissait que Dieu se préoccupe aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de l'homme. Alors que toute religion pervertie par l'homme, comme c'était le cas du Judaïsme du temps de Jésus, insiste principalement sur les rites extérieurs, sur l'apparence, alors que Dieu juge les cœurs. Notre spécialiste de la loi avait bien intégré la leçon que n'avait pas su comprendre le premier roi d'Israël, Saül :

« Samuel dit : « L'Éternel trouve-t-il autant de plaisir dans les holocaustes et les sacrifices que dans l'obéissance à sa voix? Non, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices et l'écoute attentive vaut mieux que la graisse des bœufs »²⁰.

Voir aussi Osée 6 : 6.

En entendant cette observation intelligente, Jésus dit au scribe qu'il n'est pas loin du royaume de Dieu. Jésus n'a pas dit cela à beaucoup de monde, loin de là. Notre Seigneur dit cela car cet homme a compris la chose fondamentale qui caractérise les sujets du royaume : **Les vrais sujets du royaume ne tentent pas de tromper Dieu, leur prochain et eux-mêmes par une piété extérieure. Sachant que Dieu regarde au cœur, ils lui demandent de les purifier du péché et de leur accorder la force de vivre d'une manière qui lui soit agréable.** Après cet entretien, plus personne n'osa poser de questions insidieuses au Seigneur. A partir de maintenant, c'est lui qui va prendre la main. Mais ça, c'est pour dimanche prochain.

²⁰ 1 Samuel 15 : 22